

**Sommet
Climat
Mtl**



**Faire plus,
Faire mieux.
Plus rapidement.**

CAHIER DE SUIVI DES ENGAGEMENTS 2024



Table des matières

2022

Ville de Montréal	3
Hydro-Québec	4
Ivanhoé Cambridge	5
Tourisme Montréal	6
Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal	8
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)	10

2023

Ville de Montréal	12
Environnement et Changement climatiques Canada	13
Administration portuaire de Montréal	15
Fonds Climat du Grand Montréal & Efficiency Capital	16
Fondation Familiale Trottier	17
Fondation McConnell et Fondation Familiale Trottier	18
Jeune Chambre de commerce de Montréal, Écotech Québec et Partenariat Climat Montréal	19
Transition en Commun	20
Fondation du Grand Montréal, Vivre en Ville et partenaires	21
Université Concordia	22
Merci aux partenaires financiers du Sommet Climat Montréal	23

Suivi des engagements 2024

Les deux premières éditions du Sommet Climat ont fait naître plusieurs engagements climatiques ambitieux pour Montréal, notamment dans les secteurs du bâtiment, de la santé, du tourisme et du transport, ainsi que pour la décarbonation de la métropole et sa résilience aux changements climatiques.

Ce cahier de suivi fait état des progrès réalisés, des défis rencontrés et des prochaines étapes dans la mise en œuvre de ces engagements. Le suivi des engagements de 2022-2023 fera d'ailleurs l'objet de deux panels durant le Sommet Climat 2024, à l'occasion desquels plusieurs organisations partageront leur expérience et pourront échanger avec le public.

<https://www.sommetclimatmtl.com>

<https://climatmontreal.com>

Ville de Montréal

Engagements 2022

Mettre en œuvre la Feuille de route vers des bâtiments zéro émission dès 2040.

Collaborer avec la Direction régionale de la santé publique de Montréal pour anticiper les répercussions des changements climatiques sur la santé de la population montréalaise.

Progrès réalisés

Dépôt du rapport et des recommandations de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (CEEDDGP) intitulé Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040 - Rapport et recommandations (février 2023) ;

Dépôt des réponses du comité exécutif de la Ville de Montréal aux recommandations de la CEEDDGP sur la Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040 (octobre 2023) ;

Adoption du règlement 23-046 sur les émissions de GES des nouveaux bâtiments (décembre 2023), qui vient interdire l'installation dans les nouvelles constructions d'un appareil émettant des GES attribuables à la combustion à des fins de cuisson d'aliments, de séchage de vêtements et de chauffage d'espace et d'eau, incluant l'eau des accessoires tels une piscine et un spa (petits bâtiments, à compter du 1er octobre 2024, et grands bâtiments, à compter du 1er avril 2025) ;

Poursuite du partenariat avec Hydro-Québec pour l'efficacité énergétique et la décarbonation des bâtiments du territoire, et comité tripartite de mise en œuvre avec Énergir et Hydro-Québec ;

Signature d'une entente-cadre de collaboration entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal le 5 décembre 2023, comportant 8 thèmes ; et

Maintien du financement de 60 millions de dollars du gouvernement du Québec obtenu en 2022 pour la décarbonation des bâtiments municipaux.

Défis rencontrés

Mobilisation de l'ensemble de la population et des acteurs locaux pour atteindre les objectifs d'efficacité énergétique et de décarbonation des bâtiments. Une stratégie de communication à grand déploiement sera nécessaire.

Obstacles à l'ambition

Complexité des processus internes de priorisation des nouveaux projets dans plusieurs domaines ; et

Limites des budgets et ressources dédiés à chacune des mesures.

Prochaines étapes

Mettre en œuvre les suites des recommandations de la consultation publique, avec en premiers lieux :

- L'entrée en vigueur, en octobre 2024, du règlement 23-046 sur les émissions de GES des nouveaux petits bâtiments ;
- Déployer la déclaration obligatoire des appareils de chauffage utilisant un combustible ; et;
- Développer des échelles de cotation pour les grands bâtiments dans le cadre du règlement 21-042 sur la divulgation et la cotation des émissions de GES, et soumettre aux propriétaires de bâtiments de 15 000 m² et plus leur première cote de performance.

Hydro-Québec

Engagement 2022

Entente de collaboration avec la Ville de Montréal pour la décarbonation du secteur du bâtiment et pour l'implantation des meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique.

Progrès réalisés

Participation d'Hydro-Québec au comité de mise en œuvre, en collaboration avec la Ville de Montréal et Énergir ; et

Tenue de discussions avec la Ville de Montréal portant sur les recommandations de la commission sur la Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040, principalement sur l'utilisation de la biénergie comme moyen de décarbonation.

Défis rencontrés

Défi d'interprétation des recommandations de la commission de la Ville de Montréal, notamment quant à l'utilisation de la biénergie dans les outils de décarbonation, afin de tenir compte des réalités du réseau électrique ; et

Défi pour Hydro-Québec de la gestion de la pointe et de la forte hausse de la demande en électricité au cours des prochaines années.

Obstacles à l'ambition

Développement de nouvelles infrastructures afin de répondre à la hausse de la demande en électricité propre, tout en travaillant avec les milieux d'accueil et de veiller à l'acceptabilité sociale de nos projets.

Prochaines étapes

Poursuivre la campagne de sensibilisation sur les outils de gestion de la pointe (p. ex. : Hilo et tarification dynamique) ; et

Poursuivre les discussions avec la Ville de Montréal pour la mise en œuvre de l'entente de partenariat Hydro-Québec – Ville de Montréal sur la décarbonation du secteur du bâtiment.

Ivanhoé Cambridge

Engagement 2022

Réduire l'intensité carbone de ses actifs montréalais de 55% d'ici 2030 par rapport à 2017.

Progrès réalisés

Mise à jour du plan pour l'atteinte de la cible de 55 % pour les immeubles à bureaux. Les projets en cours ou complétés comprennent l'installation de chaudières électriques, des projets d'installation de thermopompes, ainsi qu'une étude de remise en service. Des projets visant une réduction des émissions sont budgétés pour 2024-2025 ;

Réalisation de deux études de décarbonation dans nos hôtels. Des projets visant, à terme, une réduction de plus de 30% des émissions de GES sont budgétés pour 2025 ;

Lancement d'un projet pilote de thermopompes au sein du portefeuille industriel québécois, avec pour objectif de déployer éventuellement cette initiative à plus grande échelle, y compris pour nos propriétés détenues à Montréal ; et

Déploiement d'un outil de taux de rendement interne vert (TRI vert) pour la gestion d'actifs. Cet outil permet la prise en compte de la valeur du carbone dans notre portefeuille et nous permet d'éclairer les décisions d'investissement en projet de décarbonation.

Défis rencontrés

Certains actifs offrent un plus grand potentiel de gains rapides en termes de réduction des émissions de GES. Cependant, à partir d'un certain niveau de réduction, les bénéfices tendent à diminuer ;

Variation des besoins en chauffage en fonction des conditions météorologiques, qui rend difficile de prévoir les taux d'émission au cours d'une année donnée pour les actifs chauffés à la vapeur ou au gaz naturel ;

Difficultés rencontrées dans l'avancement des projets en efficacité énergétique au sein de bâtiments exploités par un tiers, surtout dans le secteur industriel, par rapport aux bâtiments où la direction dispose d'un plus grand contrôle opérationnel, comme pour les immeubles de bureaux ou résidentiels ; et

Dans certains cas, nous choisissons d'attendre la fin de vie utile des équipements existants pour mettre en œuvre certains projets. Il n'est pas possible de se contenter d'une vision strictement opérationnelle de la décarbonation ; il est aussi nécessaire de prendre en compte le cycle de vie complet des émissions de carbone, incluant la fabrication des équipements.

Obstacles à l'ambition

Manque de contrôle opérationnel dans nos actifs industriels, qui rend certaines stratégies d'efficacité énergétique plus difficiles à implanter ; et

Manque de disponibilité de certains équipements, qui peut causer un retard de certains projets. C'est le cas pour l'une de nos propriétés où un projet ne pourra pas démarrer avant le quatrième trimestre de cette année en raison des délais de livraison d'équipement de récupération de chaleur.

Prochaines étapes

Mener une étude de décarbonation pour un troisième centre commercial, deux d'entre eux ayant déjà une faible intensité en carbone ;

Poursuivre la réalisation de nos projets de décarbonation ; et

Mener, au cours des deux prochaines années, des études supplémentaires au sein de nos portefeuilles d'hôtels, de centres commerciaux et de bureaux, afin d'identifier les projets qui seront nécessaires à la réalisation de l'objectif 2030.

Tourisme Montréal

Engagement 2022

Déployer la stratégie de tourisme durable Destination harmonieuse de Tourisme Montréal.

Progrès réalisés

Réalisation de 49% des actions de la stratégie de tourisme durable Destination harmonieuse (comparativement à 30% en 2022), et 38% sont en cours de réalisation ;

Création, en 2023, d'un comité d'achats composé d'employés pour assurer la mise en application de la Politique interne d'achats et d'approvisionnement durable adoptée en 2022, et ce afin d'encourager l'économie locale ;

Achat de 95 % de produits à des fins promotionnelles conçus à Montréal par des artisans locaux. Au total, 90 % d'entre eux sont fabriqués dans le Grand Montréal, 5% sont fabriqués au Québec et 5% sont fabriqués au Canada ;

Réalisation d'une étude sur l'impact social du tourisme avec la firme IdéesFx. Un focus group avec des associations de résidents a permis d'avoir les principaux échos soulevés quant aux bénéfices et aux nuisances perçus du tourisme par les Montréalaises et Montréalais. Des entrevues semi-dirigées avec diverses organisations gravitant autour de la sphère touristique ont permis de connaître les différentes actions mises en place pour mieux s'impliquer socialement dans leurs communautés ;

Déploiement de la « Promesse pour un séjour durable » dans les principaux lieux d'accueil et festivals à Montréal visant à sensibiliser les visiteurs à adopter des pratiques responsables. Les principaux lieux d'accueil ayant déployé la « Promesse » sont :

- Aéroport International Montréal-Trudeau ;
- Palais des congrès de Montréal ;
- Port de Montréal ;
- Bureau d'accueil touristique ;

- Gare d'autocars de Montréal ; et

- Parc Jean Drapeau ;

Classification de la moitié des événements annuels de Tourisme Montréal organisés pour ses membres : trois événements ont obtenu le niveau 3 par la norme BNQ et un événement a obtenu le niveau 4, sur une échelle de 1 à 5, 5 étant le niveau le plus performant en développement durable ;

Paiement de la compensation carbone par Tourisme Montréal pour l'ensemble des événements classifiés. Toutes les émissions de GES liées aux déplacements des participants ont été compensées en double afin d'être carbopositif ;

Soutien au projet de verdissement du Quartier des spectacles ayant pour but de faire du cœur du Quartier des spectacles, une destination verte, reconnue par les touristes ;

Soutien au projet de la Prairie Louvain (inauguré à l'été 2023), qui consistait à développer un lieu de rassemblement misant sur la création d'un îlot de fraîcheur grâce à un champ de 10 000 tournesols ;

Soutien à l'économie circulaire en octroyant une aide financière à l'Esplanade tranquille pour implanter le compostage. Ainsi, les matières résiduelles de la Brasserie Galaxie sont compostées puis seront utilisées comme engrais pour le toit maraîcher dès 2024. Les récoltes du toit seront vendues à la Brasserie et aux restaurateurs des environs ;

Soutien au compost en octroyant une aide financière au Collectif de la gastronomie québécoise, la Table ronde, afin de soutenir leur projet pilote d'accompagnement et de valorisation de la matière organique résiduelle pour neuf restaurants participants de l'arrondissement du Sud-Ouest ;

Tourisme Montréal

Défis rencontrés

Maximisation de la portée des initiatives en sélectionnant les moyens privilégiés pour atteindre les publics cibles ;

Difficulté de mesurer l'impact réel des actions de Tourisme Montréal ;

Obstacles à l'ambition

Accomplissement de tous les projets de Tourisme Montréal, et ce, à la hauteur de ses ambitions, tout en respectant les ressources disponibles ; et

Compréhension commune du développement durable dans toute l'équipe de Tourisme Montréal afin qu'elle puisse porter la vision de la Destination harmonieuse.

Prochaines étapes

Poursuivre la réalisation des actions de la stratégie en tourisme durable Destination harmonieuse. Plus précisément :

- Certifier l'organisation Tourisme Montréal en tourisme durable ;

- Certifier la destination de Montréal en tourisme durable ;

- Offrir gratuitement à nos membres des formations personnalisées par secteur d'activités ;

- Consulter les résidents sur le développement touristique ;

- Réaliser le bilan carbone de Tourisme Montréal ; et

- Poursuivre la classification des événements organisés par Tourisme Montréal par la norme BNQ.

Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal

Engagements 2022

Mettre en œuvre l'entente entre la DRSP et la Ville de Montréal signée en juin 2022 concernant des projets conjoints dans la lutte contre les changements climatiques ;

Contribuer à la mobilisation et soutenir les 10 établissements du réseau de la santé montréalais dans la lutte contre les changements climatiques ;

Évaluer les vulnérabilités des territoires et des populations en lien avec les aléas climatiques les plus probables pour la région de Montréal ;

Recenser et identifier les mesures d'adaptation aux changements climatiques à prioriser en lien avec leurs impacts positifs sur la diminution des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé ; et

Mobiliser les leviers de la DRSP pour soutenir la participation citoyenne et la mobilisation des acteurs de la société civile au regard de la transition socioécologique.

Progrès réalisés

Participation et soutien à la « Table régionale en santé environnementale et développement durable » du réseau de la santé et des services sociaux montréalais ;

Publication du rapport sur l'évaluation des vulnérabilités régionales aux changements climatiques ;

Démarrage du Projet PARC (Plan régional d'adaptation aux changements climatiques) ;

Intégration au sein du comité exécutif de Transition en Commun et dans le groupe de travail « Logement en transition » ;

Lancement d'un appel à projets auprès des organismes communautaires axé sur les changements climatiques et la création d'environnements favorables à la santé ;

Mise en chantier, en collaboration avec la Coalition montréalaise des tables de quartier, du projet de cartographie des actifs communautaires aux changements climatiques afin de favoriser la résilience et renforcer le capital social ;

Prise d'engagements en faveur du plan sur la biodiversité de la part de la DRSP et de trois autres établissements du réseau de la santé ; et

Déclaration des autorités de santé publique au regard des changements climatiques dans le contexte de la COP28.

Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal

Défis rencontrés

Multiplication des actions, projets et programmes, ce qui nécessite une structuration interne et auprès des partenaires afin d'avoir une vue d'ensemble et de pouvoir prioriser les éléments les plus porteurs.

Obstacles à l'ambition

Réduction des opportunités de développement en raison du contexte de retour à l'équilibre budgétaire post-pandémie

Prochaines étapes

Mettre en place un bureau transversal à l'interne afin de miser sur nos forces et nos acquis, et de fédérer les actions dans l'ensemble des domaines de la santé publique (p. ex. : santé environnementale, maladies infectieuses, promotion de la santé, surveillance et recherche) et des milieux et secteurs d'activité (p. ex. : écoles, milieux de travail et organismes communautaires) ;

Poursuivre le travail sur le plan d'adaptation aux changements climatiques axé sur les enjeux de santé publique (PARC), en collaboration avec les partenaires intersectoriels ;

Contribuer aux travaux provinciaux en lien avec les changements climatiques en vue du prochain Programme national de santé publique ; et

Poursuivre l'analyse des vulnérabilités aux changements climatiques, incluant, par exemple, les activités de partage des connaissances et la mise à jour des données.

Centre hospitalier de l'université de Montréal (CHUM)

Engagement 2022

Viser la carboneutralité avant 2040, sans compromis pour la qualité des soins.

Progrès réalisés

Sensibilisation des cadres et de l'ensemble des employés aux risques climatiques et présentations d'initiatives pour réduire leurs impacts ;

Collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour le développement d'une étude de décarbonation pour un établissement de santé ;

Création d'un plan d'action sur 3 ans pour la décarbonation du CHUM, comprenant des objectifs mesurables sur des axes stratégiques ;

Mise en place d'une structure de gouvernance avec un comité décisionnel sur la carboneutralité et le développement durable ainsi que des sous-comités et groupes de travail tactiques ;

Réalisation d'un deuxième bilan des émissions de GES, qui prend en compte les émissions directes et indirectes traçables et comparables d'une année à l'autre ;

Développement d'un plan d'optimisation de la gestion des déchets en lien avec le plan d'action pour la décarbonation du CHUM ;

Participation active à la coordination de la « Table régionale en santé environnementale et développement durable » regroupant les 10 établissements du réseau ;

Création d'un indice de mesure des menus produits par les services alimentaires de l'établissement.

Défis rencontrés

Défi du développement de l'approvisionnement responsable ;

Développement d'initiatives durables dans un environnement où le risque infectieux est important ;

Difficulté de mesurer l'impact en GES dans les phases d'implantation d'un projet.

Obstacles à l'ambition

Développement de projets qui prend souvent l'aval de nombreux acteurs pouvant avoir de grands impacts sur les activités actuelles ;

Présence de normes restrictives liées aux risques d'infections pour le personnel et les patients ;

Gestion du système lié aux approvisionnements publics importants, qui est peu adapté aux critères de développement durable et/ou de carboneutralité ;

Nature des règles de partenariat public-privé pour l'administration du bâtiment, qui comprennent des obligations d'efficacité énergétique et non de réductions de GES.

Centre hospitalier de l'université de Montréal (CHUM)

Prochaines étapes

- Déployer des stratégies spécifiques au travail clinique et à la recherche ;
 - Développer des outils de mesures d'impact en GES des nouveaux projets ;
 - Élaborer des stratégies de déploiement des actions multidisciplinaires ;
 - Concrétiser des actions provenant du plan d'action ;
 - Valider et développer plusieurs actions structurantes en cours de développement.
-



Ville de Montréal

Engagements 2023

Mettre en œuvre la Feuille de route Vers des transports zéro émission dès 2040. Trois projets phares ont été annoncés :

- Amorcer le déploiement de la première zone à priorité piétonne montréalaise ;
- Implanter un axe de mobilité durable sur Henri-Bourassa ; et
- Élaborer la première Stratégie montréalaise de logistique urbaine et décarbonée.

Progrès réalisés

- Amorce du déploiement de la première zone à priorité piétonne (ZPP) ;
- Réalisation d'études d'impacts sur la mobilité pour les premières interventions de la ZPP, prévue en 2024 ;
 - Conception des mesures 2024 et de la vision de déploiement 2025-2030 développés en concertation avec les acteurs de la communauté locale regroupée au sein du Comité de concertation du Vieux-Montréal ;
- Implantation d'un axe de mobilité durable sur le boulevard Henri-Bourassa ;
- Lancement de l'appel d'offres pour la construction du premier lot en février 2024, pour une réalisation à l'été-automne 2024 et une mise en service à l'automne 2024 ;
- Élaboration de la première Stratégie de logistique urbaine et décarbonée ;
- Réalisation d'une vision et d'un cadre de référence de la logistique et de la livraison urbaine. Ces éléments nourrissent la réflexion pour le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM).
-

Défis rencontrés

Complexité d'intégrer de façon systémique les interventions de la Ville avec celles des partenaires ainsi que des préoccupations de la population et des commerçants tout en respectant les objectifs de décarbonation des transports et les échéanciers visés.

Obstacles à l'ambition

Manque de financement disponible rapidement et à la hauteur des besoins pour le transport en commun ;

Limite des capacités à modifier rapidement l'espace public d'une ville construite autour des besoins de l'automobile pendant des décennies ; et

Perception surestimée des besoins en stationnement, autant pour la survie des commerces que pour le milieu résidentiel.

Prochaines étapes

Mettre en œuvre les premières mesures annoncées dans la Feuille de route Vers des transports zéro émission dès 2040 ;

- Implanter progressivement la ZPP à l'été 2024 par des interventions sur certains axes névralgiques visant à réduire le transit véhiculaire et apaiser la circulation au bénéfice du confort et de la sécurité des piétons et cyclistes.

- Mettre en place une ligne de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Henri-Bourassa et prolonger le réseau cyclable 4 saisons ; et

- Intégrer la vision de la logistique urbaine décarbonée dans le PUM 2050.

Environnement et Changement climatique Canada

Engagements 2023

Du financement pour soutenir les ménages à faible revenu au Québec dans la transition du mazout de chauffage résidentiel vers des options plus efficaces et plus abordables pour combler leurs besoins en énergie.

Du financement pour des initiatives qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et qui appuient l'objectif du Canada et du Québec visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

40 millions de dollars du programme fédéral 2 milliards d'arbres dans trois projets qui permettront de planter au total plus de 275 000 arbres à Montréal et à Vaudreuil-Dorion.

Progrès réalisés

Dans le but de continuer l'élan sur les enjeux d'efficacité énergétique et de la protection des écosystèmes, le gouvernement mettra en place deux importantes mesures au cours de la prochaine année : Le règlement sur l'électricité propre et le plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier. Avec ces deux annonces, le gouvernement continuera de montrer comment on se rapproche de nos objectifs climatiques et environnementaux en coordination avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones, et les Canadiens et Canadiennes.

Pour relever le double défi que représentent les changements climatiques et le maintien de l'accès à une énergie abordable, le gouvernement lancera la Stratégie canadienne pour les bâtiments verts.

La stratégie aidera à réduire les factures d'énergie résidentielles et les émissions produites par les bâtiments. Cette stratégie représente une mesure importante

en vue d'atteindre les cibles climatiques que s'est fixées le Canada et d'aider les Canadiennes et les Canadiens à économiser sur leurs factures d'énergie.

Dans le cadre du Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes, nous soutiendrons les rénovations qui améliorent à la fois l'efficacité et la résilience des logements.

En ce qui concerne les nouveaux logements, le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement étant lié à l'adoption du Code national du bâtiment soutiendra des options de logement plus accessibles, plus abordables et respectueuses du climat.

Défis rencontrés

Avec plusieurs annonces significatives au courant de la dernière année, nous souhaitons renforcer l'importance d'une action climatique plus accrue tout en améliorant l'abordabilité pour les Canadiens. Grâce à des programmes de subventions pour des thermopompes, nous réduisons les factures des familles tout en luttant contre la pollution.

Lutter contre les changements climatiques doit se faire en prenant en compte le portefeuille des Canadiens. Nous aidons aussi les familles à acquérir des véhicules électriques grâce à des subventions du gouvernement du Canada.

Environnement et Changement climatique Canada

Obstacles à l'ambition

Le gouvernement est très reconnaissant des efforts des organisateurs du Sommet Climat car vous contribuez à l'importante mobilisation climatique nécessaire afin de contrer la polarisation politique face aux enjeux climatiques.

Le gouvernement du Canada est aussi reconnaissant de la plateforme offerte pour mieux informer les Canadiens et les Québécois sur les efforts du gouvernement en matière d'action climatique.

Prochaines étapes

Le gouvernement du Canada et le ministre de l'Environnement et du Changement climatique reconnaissent l'importance d'accélérer l'action climatique en 2024. C'est pourquoi depuis le Sommet Climat Montréal et notamment à la COP28, le ministre de l'Environnement a fait part de son intention de collaborer avec les provinces et les territoires, les entreprises pétrolières et gazières, les organisations autochtones et d'autres intervenants afin d'élaborer un plafond d'émissions qui garantira que la baisse des émissions du secteur pétrolier et gazier suit la trajectoire nécessaire en vue d'atteindre l'objectif commun de carboneutralité d'ici 2050.

Nous souhaitons continuer à voir plus d'ambition climatique partout au Canada, et nous répondrons présents pour collaborer avec quiconque souhaite en faire davantage pour répondre aux défis actuels.

Le 16 février 2024, une mise à jour du Règlement sur l'électricité propre (REP) a été publiée. La période de rétroaction sur les changements envisagés pour la version finale du Règlement sur l'électricité propre s'est terminée le 15 mars 2024.

Le règlement définitif devrait être publié dans la partie II de la Gazette du Canada dans le courant de l'année.

Administration portuaire de Montréal

Engagement 2023

Réduire les émissions de GES dont l'Administration portuaire de Montréal (APM) a l'entière responsabilité de 55 % en 2030, et atteindre la carboneutralité en 2035.

Progrès réalisés

Réduction des émissions de GES de 28 % en 2023 par rapport à l'année de référence 2007 ; et

Adhésion au « Défi Carboneutre Canada », en juin 2023.

Défis rencontrés

Dans le cadre de l'atteinte de ses engagements, l'APM vise notamment à réduire ses émissions liées aux opérations ferroviaires sur son réseau intermodal, à la gestion de ses bâtiments et à sa flotte de véhicules ainsi qu'à ses travaux d'infrastructures de 55 % d'ici 2030. L'atteinte de ces cibles présente son lot de défis :

- Les locomotives constituent 60% des émissions totales de GES de l'APM. L'utilisation de carburants verts est envisagée, mais il est nécessaire de s'assurer qu'ils soient disponibles en quantité suffisante et compatibles avec la motorisation ;
- Bien que les locomotives de l'APM soient dotées d'une motorisation de dernière génération économe en énergie, des discussions ont lieu autour de nouvelles technologies 100 % décarbonées avec des manufacturiers spécialisés, pourvu qu'elles soient éprouvées et performantes dans un contexte d'opérations portuaires. La durée de vie des locomotives étant de plus de 30 années, ceci justifie une décision technico-économique éclairée ;

- Avec une empreinte de près de 20 % des émissions de GES de l'APM, les trois principaux bâtiments de l'APM chauffés au gaz naturel font actuellement l'objet d'analyses en efficacité énergétique et en faisabilité de conversion à l'électrique et à la chaleur urbaine ; et

- La flotte de véhicules de l'APM qui compte pour près de 20 % de ses émissions de GES est déjà constituée d'une majorité de véhicules hybrides.

Obstacles à l'ambition

L'état actuel de la technologie ; et

La disponibilité de carburant vert.

Prochaines étapes

Mettre en œuvre le plan décennal récemment développé par l'APM visant à renouveler sa flotte de véhicules, prévoyant l'acquisition d'une majorité de véhicules 100% électriques et le déploiement d'un réseau de bornes de recharge stratégiquement placées le long du territoire ;

Publier sa première feuille de route en transition énergétique, en mai 2024 ;

Mettre en œuvre un système de gestion de l'énergie calqué sur la norme ISO 50001 ; et

Présenter le plan préliminaire de décarbonation au « Défi Carboneutre Canada », en juin 2024.

Fonds Climat du Grand Montréal & Efficiency Capital

Engagement 2023

Création du programme MultiRés pour décarboner les bâtiments de taille moyenne dans le Grand Montréal.

Progrès réalisés

Lancement de la phase pilote du programme :

- Négociation et signature des ententes partenariales;
- Organisation d'un appel à manifestation d'intérêt pour les propriétaires du Grand Montréal ; et
- Analyse et sélection des propriétaires
- Accompagnement des propriétaires des bâtiments sélectionnés dans le cadre de la phase pilote ; et
- Optimisation des critères d'éligibilité et définition des archétypes du programme avec nos partenaires, Efficiency Capital et ÉcoHabitation, en fonction des premiers apprentissages liés à la phase pilote et en vue du lancement du programme.

Défis rencontrés

Nouveauté du modèle d'affaires pour le Québec qui a généré des délais supplémentaires ;

Évolution et ajustement des rôles des différents partenaires pour une gestion optimale du programme ; et

Recherche de bâtiments aux critères variés (p. ex : efficacité énergétique) pour la phase pilote.

Obstacles à l'ambition

Nécessité d'accroître les capacités financières du programme pour l'aider à atteindre son plein potentiel de décarbonation des bâtiments.

Prochaines étapes

Poursuivre le travail entamé avec les propriétaires retenus pour la phase pilote, qui devrait prendre fin d'ici la fin de l'année ;

Optimiser et standardiser le processus d'intégration des propriétaires ;

Lancement officiel du programme à l'ensemble des propriétaires de logements multirésidentiels, et ce sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal ; et

Déployer la stratégie de communication auprès des partenaires et propriétaires potentiels.

Fondation Familiale Trottier

Engagement 2023

Décarboner les hôpitaux grâce à un investissement de 10 millions de dollars de la Fondation Familiale Trottier, et rendre plus résilient le réseau de la santé au Québec, notamment grâce à des collaborations avec le Centre universitaire de Santé McGill (CUSM), Synergie santé environnement, et les établissements de santé et de services sociaux du Grand Montréal.

Progrès réalisés

Initiation de la collaboration de Synergie Santé Environnement avec une dizaine d'établissements de santé (CIUSSS) du Grand Montréal, afin de les accompagner dans leurs efforts de décarbonation de leurs activités, notamment par la réalisation de bilans carbone et d'analyses de cycles de vie ;

Démarrage d'un projet pilote de récupération de gaz anesthésiants au sein de l'hôpital général de Montréal, le tout mené par le Centre universitaire de Santé McGill (CUSM) ;

Recrutement d'une agente de planification, programmation et recherche, afin de piloter la « Table régionale en santé environnementale et développement durable » du réseau de la santé et des services sociaux de l'île de Montréal ;

Publication de la toute première feuille de route au service de la décarbonation du système de santé québécois par l'Association pour la Santé Publique du Québec, avec l'appui de la firme Dunsky Énergie + Climat ; et

Recrutement d'un chargé de projet afin d'aider cinq centres hospitaliers du Grand Montréal à élaborer les documents essentiels à l'achat de bornes de recharge pour le déploiement de nouvelles ambulances électriques de la corporation d'Urgence Santé.

Défis rencontrés

Approche commune devant être bien saisie de part et d'autre dans le cadre des efforts de décarbonation des établissements de santé, et méthodologie utilisée devant permettre aux établissements de santé de poursuivre les efforts de manière autonome dans le futur ;

Difficultés de constituer l'équipe responsable de mener à terme le projet de récupération de gaz anesthésiants ;

Alignement des différents besoins propres à chaque établissement en ce qui concerne la coordination et le pilotage des efforts de concertations en santé environnementale du réseau de la santé ; et

Accès limité et manque de disponibilité de différentes données permettant d'établir un portrait d'ensemble des émissions de GES liées au secteur de la santé au Québec.

Obstacles à l'ambition

Capacité à l'interne de mener l'ensemble des projets ainsi que les moyens somme toute limités pour réaliser l'entièreté des ambitions.

Prochaines étapes

Poursuivre les efforts de partenariats et la mobilisation des différentes parties prenantes afin d'accélérer la décarbonation du réseau de la santé du Québec et d'améliorer sa résilience ; et

Partager les apprentissages et bonnes pratiques de ce qui se réalise dans le cadre du programme santé-climat de la Fondation Familiale Trottier afin que d'autres établissements de santé s'inspirent de ces efforts, et ce, même à l'extérieur du Grand Montréal et du Québec.

Fondation McConnell et Fondation Familiale Trottier

Engagement 2023

Soutenir la décarbonation des grandes villes canadiennes grâce à un don de 12 millions de dollars de la Fondation McConnell et de la Fondation Familiale Trottier à la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3).

Progrès réalisés

Co-crédation et approbation d'une métrique d'équité qui sera appliquée à l'échelle de la Ligue en 2024 ;

Évaluation de projets en fonction de leur potentiel à soutenir l'équité. Jusqu'à maintenant, 63% des projets évalués ont obtenu une note "bonne" ou "excellente" ; et

Financement de 20 projets intégrant le climat et l'équité, un investissement totalisant 1,5 millions de dollars.

Défis rencontrés

Mise sur pied plus exigeante que prévue de capacités visant à favoriser les projets intégrant les objectifs relatifs au climat, mais également à l'équité et la réconciliation, en raison du temps nécessaire pour bâtir des relations communautaires profondes.

Obstacles à l'ambition

Le manque d'expérience et de soutien pour le travail qui nécessite une approche multi-solutions, en raison de nos habitudes de travail en silos.

Prochaines étapes

Mettre en place un rapport annuel d'apprentissages visant à poursuivre la surveillance et l'apprentissage global à partir de l'expérience pratique.

Jeune Chambre de commerce de Montréal, Écotech Québec et Partenariat Climat Montréal

Engagement 2023

Pôle climatique: un accompagnement clé en main pour simplifier la décarbonation des entreprises incluant notamment le développement de :

- GPSclimat, une plateforme interactive et dynamique ;
- Un service de conciergerie offrant un accompagnement personnalisé aux entreprises cherchant à se décarboner.

Progrès réalisés

GPSclimat d'Écotech Québec : Lancement en décembre 2023 de GPSclimat, un outil unique et gratuit pour faciliter les projets de transition climatique, développé avec la collaboration de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC), du Gouvernement du Québec et de Microsoft Canada.

Cartographie de la Jeune Chambre de commerce de Montréal : Réalisation d'une cartographie de l'écosystème d'accompagnement des entreprises québécoises dans leur transition climatique grâce au soutien du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

- Sondage auprès de plus de 200 organisations pour documenter leurs ambitions et pratiques actuelles pour réduire leur empreinte écologique.
- Production de la cartographie pour comprendre l'écosystème d'accompagnement et identifier ses lacunes.

Défis rencontrés

Déploiement à l'échelle du Québec de GPSclimat: rejoindre les organisations et entreprises qui souhaitent entreprendre des projets de transition climatique ; et

Coordonner les initiatives afin d'assurer une mutualisation des expertises et ressources.

Obstacles à l'ambition

Les initiatives développées par Écotech et la Jeune Chambre de commerce de Montréal répondent aux obstacles rencontrés par les entreprises et organisations dans la mise en oeuvre de leur transition climatique, notamment :

Manque de moyens financiers;

Manque de temps;

Manque de connaissances.

Prochaines étapes

GPSclimat d'Écotech Québec : Mobiliser des acteurs stratégiques pour maximiser le déploiement de GPSclimat et faire en sorte qu'il rejoigne les organisations qui en ont besoin ;

Cartographie de la Jeune Chambre de commerce de Montréal : Développement, sous réserve de financement, du projet Collectif climat dont l'objectif est d'armer la relève d'affaires sur les questions climatiques afin qu'elle puisse passer à l'action plus rapidement. En se basant sur une approche personnalisée, les organisations participantes à ce projet pourront concevoir et de mettre en oeuvre des plans de réduction des gaz à effet de serre adaptés à leurs besoins spécifiques.

Transition en Commun

Engagement 2023

Établir une alliance large pour la transition socio-écologique à Montréal, comportant 3 objectifs principaux : 1) la promotion d'une vision commune de la transition ; 2) l'identification et la structuration de nouveaux leviers ; et 3) la mobilisation vers l'action.

Progrès réalisés

Mise en place de l'alliance Transition en Commun ;

Organisation de nombreux événements rassembleurs ;

Mise en place d'une structure de gouvernance interne ;

Mise en évidence et soutien à l'action dans les quartiers, à travers, par exemple, des espaces de co-construction, des visites de quartier, des événements élargis, et du soutien à la construction de projets ;

Mise sur pied de groupes de travail sur des thématiques prioritaires : logement en transition, vivre avec moins de voiture, démocratie participative et gouvernance ; et

Renforcement de la place des priorités transversales dans la transition, c'est-à-dire la justice sociale, les récits, la démocratie et les savoirs.

Défis rencontrés

Ampleur de la tâche et interrelation entre les différentes problématiques.

Obstacles à l'ambition

Insuffisance des moyens mis à la disposition des acteurs de la transition socio-écologique à Montréal.

Prochaines étapes

Poursuivre et élargir le travail déjà entrepris, et mobiliser les ressources pérennes nécessaires.

Fondation du Grand Montréal, Vivre en Ville et partenaires

Engagement 2023

Coordonner la recherche et l'élaboration du rapport Signes vitaux du Grand Montréal de la Fondation du Grand Montréal, sur le thème des iniquités territoriales.

Progrès réalisés

Formation d'un comité de pilotage composé de la Coalition montréalaise des tables de quartier, de Centraide du Grand Montréal, de la Fondation du Grand Montréal, de la Fondation Familiale Trottier, du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal, de la Direction régionale de santé publique de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la Fondation McConnell ;

Embauche de deux personnes (une coordonnatrice et une conseillère) en équité territoriale pour mener ce mandat ;

Production du document Signes vitaux, dont la parution est prévue à l'automne 2024 ; et

Organisation de l'événement annuel Rendez-vous Collectivités viables 2024 « Équité et territoire : pour des milieux de vie justes », qui se tiendra le 12 juin 2024 au Marché Bonsecours à Montréal.

Défis rencontrés

Arrimage avec un grand nombre d'organisations qui mènent des travaux sur des questions connexes.

Obstacles à l'ambition

Perception voulant que l'action climatique nuit aux plus vulnérables, alors que c'est plutôt le contraire qui est vrai ; les populations en situation de vulnérabilité sont affectées de manière disproportionnée par la crise climatique et l'inaction. Cette perception erronée freine la mise en place de certaines mesures, comme la tarification énergétique et l'internalisation des coûts. Il est important, néanmoins, de mesurer les effets des actions climatiques sur les plus vulnérables et de compenser leurs effets négatifs appréhendés.

Prochaines étapes

Mettre sous les projecteurs l'enjeu des iniquités territoriales lors du Rendez-vous Collectivités viables 2024 « Équité et territoire : pour des milieux de vie justes », le 12 juin 2024 au Marché Bonsecours à Montréal ;

Organiser un événement de lancement des Signes vitaux, prévu à l'automne 2024 ; et

Développer d'autres volets permettant de mobiliser, outiller et accompagner la communauté autour de cet enjeu crucial, dans une approche « par et pour ».

Université Concordia (Data Studio)

Engagement 2023

Mettre en place un « Pôle sur les données climatiques » pour le Grand Montréal comme réponse collaborative aux changements climatiques, qui utilise les données pour piloter les efforts de réduction des émissions.

Progrès réalisés

Collaboration avec Open North, dans le but de compléter le processus de consultation visant à identifier les défis et les besoins en termes de lacunes des données, afin de connaître l'ampleur du défi ou l'impact du changement nécessaire à l'atteinte des cibles de réduction d'émissions de GES ;

Développement d'un modèle collaboratif et intersectoriel pour la mutualisation des données en lien avec les émissions de GES permettant l'atteinte des objectifs suivants :

- Fournir un aperçu détaillé des émissions de GES du Grand Montréal ;
- Encourager et inciter la transparence de la collectivité montréalaise dans la déclaration des émissions de GES ;
- Fournir des données détaillées afin d'éclairer les décisions publiques et de soutenir les actions climatiques guidées par une analyse informée de ces données ;
- Renforcer les capacités organisationnelles pour la production, la gestion et le partage des données climatiques ; et
- Faciliter des solutions collaboratives et innovatrices pour réduire les émissions de GES et évaluer leur impact.

Octroi d'un financement de démarrage par le programme de recherche Volt-Age de l'Université Concordia – soutenu par 123 millions de dollars du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada – accordé à Future Earth et au Data Studio pour amorcer la mise en oeuvre d'activités du « Pôle sur les données

climatiques » du Grand Montréal, notamment le développement d'un cadre de gouvernance des données et le recrutement et la formation d'une cohorte de garants de données pour faciliter le partage de données.

Défis rencontrés

Augmentation de l'intérêt suscité par le Pôle qui génère un besoin de gestion des partenaires afin d'éviter le dédoublement des efforts, de reconnaître les intérêts de chacun, et de mobiliser les énergies et les capacités de manière intégrée et complémentaire ;

Travail visant à impliquer les partenaires activement dans la réalisation des activités du Pôle, par exemple pour l'identification de cas d'utilisation (use cases) et le partage de données ; et

Identification des bons incitatifs pour faciliter la collecte et le partage de données, notamment les champions qui serviront de validateur et de partenaire expérimental de l'approche.

Obstacles à l'ambition

Mobilisation des ressources nécessaires pour opérationnaliser le modèle du Pôle, soit 1,2 million de dollars pour la période de démarrage. Avec le financement de Volt-Age, distribué sur deux ans, nous avons atteint approximativement 20% de cette cible ; et

Mise en place des conditions nécessaires pour une collecte massive de données de multiples sources, conformément aux politiques et à la réglementation légiférant le partage de données au Québec.

Prochaines étapes

Coordonner les partenaires et organiser le partage de données autour de cas d'usage spécifiques, une activité phare du « Pôle sur les données climatiques » dans la réalisation d'un premier cycle d'activités, sur une période de 18 mois.

Merci aux partenaires financiers du Sommet Climat Montréal 2024

Organisateur



En collaboration avec



Nos fiers partenaires

